

Genre du véhicule <b>Chariot de travail agricole</b>	Marque <b>MASSEY - FERGUSON</b>	Type <b>M F 30 - 6</b>	Fiche d'homologation n° <b>CH 5261 01</b>
---	------------------------------------	---------------------------	--

MOYENS D'IDENTIFICATION "MF 30-6" devant le numéro de châssis et s. plaquette constructeur à droite, sous le moteur

"122" devant le numéro de moteur

Numéro du châssis frappé à droite, sur le châssis, sous le réservoir à grains + s. plaquette

Signe d'identification du moteur frappé sous le support de la dynamo

Constructeur **MASSEY-FERGUSON GmbH, KASSEL (D)** Importateur **Service Company Ltd., DUBENDORF (ZH)**

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement s.r. avant  
 Direction à gauche Assistance \_\_\_\_\_  
 Frein de service Méc. exp. int. s. ritzel d'entraîn<sup>t</sup> resp. r. AV  
Méc. à ruban ext. Ralentisseur -  
 Frein stationn<sup>t</sup>. s.r. AV Frein pr. rem. -  
 Transmission Méc. variateur Nombre vit. 3  
 Blocage differ. - Crochet rem. - Vitesse max. 15,3 km/h

MOTEUR Genre A cyl. opp. Temps 4  
 Marque V W Carbur. Ess.  
 Type "122"  
 Position à l'avant Nombre cyl. 4  
 Alésage 77 Course 64  
 Cylindr. 1'192 cm<sup>3</sup> CV-Impôt 6,07  
 CV-puiss. 30 (DIN) à 3000 t/m  
 Refroidissement Air  
 Bruit 76 dB (B) à 3000 t/m  
 Amortissement bruit 1 pot échapp<sup>t</sup>

CARROSSERIE Forme Moissonneuse-batteuse Nombre portes -  
 Toit ouvert -  
 Nombre de places : Total 1 ; AV 1 ; milieu - ; AR - ; Places debout -

DIMENSIONS Voie AV 1550 AR 1230  
 Diam. braquage G 9,3 DR 9,4  
 Empattement 2'210 / ( / / )  
 Dimensions ext. Dimensions int.  
 Longueur 6'170 \_\_\_\_\_  
 Largeur 2'400 \_\_\_\_\_  
 Hauteur 2'370 \_\_\_\_\_  
 Porte à faux AV 2'790 \_\_\_\_\_  
 AR 1'170 \_\_\_\_\_  
 lat. \_\_\_\_\_

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	<u>1500</u>	_____	<u>320</u>	<u>1'820</u>
Charge utile	_____	_____	_____	_____
Poids total	_____	_____	_____	_____
Garantie fabr.	<u>1735</u>	_____	<u>450</u>	<u>2'185</u>
Dimens. pneus	<u>8.3/8.24</u>	_____	<u>4.00-15</u>	<u>4 PR</u>
Charge p. essieu	<u>1500/4</u>	<u>PR</u>	<u>760</u>	_____
de l'ensemble				
Poids maxi remorquable	_____	_____	_____	_____ kg

" dep. volant vers l'avant = 2'600 mm

EQUIPEMENT (§)                      Equipement électrique 6 V

Feux de route -                      Avertisseur optique -

Feux de croisement 2/permanents      Feux de position 2/ds.phares

Feux de gabarit -                      Feux de brouillard -

Avertisseur 1/électrique (1 ton)      Niv. sonore 90 dB/B)

Essue-glace -                      Lave-glace -

Feux arrières 2/séparés (§)      Catadioptrés 2/séparés (§)

Feux stop -                      Feux de recul -

Eclair.plaque contr. \_\_\_\_\_      Plaque forme rect/oblongue

Rétroviseur -                      Indic. vitesse -

Indic. direction clign. 4/ avec lampe-témoin

AV orange latér. \_\_\_\_\_      AR orange

Avert. clign. \_\_\_\_\_      Lampes de travail \_\_\_\_\_

Feux complémentaires : \_\_\_\_\_

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Chariot de travail agric.

Marque & type MASSEY-FERGUSON MF 30-6

Chassis n° \_\_\_\_\_ (selon véhicule)

Homologation n° CH 5261 01

Forme de la carr. Moissonneuse-batteuse

Couleur \_\_\_\_\_ (selon véhicule)

Places ass. : Total 1 (1 avant)

Poids à vide 1'820      Carburant Essence  
CV 6,07

Charge utile \_\_\_\_\_      Cylindrée 1192 cm<sup>3</sup>

Poids total 2'185      Poids de l'ensemble \_\_\_\_\_

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS:

§) Les feux rouges arrières et les catadioptrés sont montés par l'importateur (à 40 cm du profil extérieur et à la hauteur prescrite).

A inscrire dans le permis de circulation : Pour circuler sur la voie publique :

- La barre de coupe doit être relevée à la hauteur marquée ;
- Les pointes en forme de torpille, la barre de coupe et le dispositif de mise en sacs doivent être munis d'un dispositif de protection ;
- Le réservoir à grains doit être vide.

Lieu et date de l'expertise

Dibendorf, le 9/10.8.1967

La commission d'expertise